

40	08.06.2007		31	1	EUR	07197 00087	
NAT.	Date du dépôt	N°	P.	U.	D.		C 1.1

COMPTES ANNUELS EN EUROS

DENOMINATION : EMAKINA GROUP

Forme juridique : Société anonyme

Adresse : Rue Middelbourg N° : 64 A Boîte :

Code postal : 1170 Commune : Watermael-Boitsfort

Registre des personnes morales (RPM) - Tribunal de Commerce de : Bruxelles

Adresse Internet* :

Numéro d'entreprise 0464.812.221

DATE 20/07/2006 du dépôt de l'acte constitutif OU du document le plus récent mentionnant la date de publication des actes constitutif et modificatif(s) des statuts.

COMPTES ANNUELS approuvés par l'assemblée générale du 11/04/2007

et relatifs à l'exercice couvrant la période du 01/01/2006 au 31/12/2006

Exercice précédent du 01/01/2005 au 31/12/2005

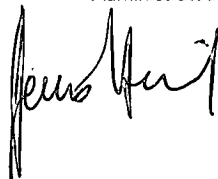
Les montants relatifs à l'exercice précédent **sont** identiques à ceux publiés antérieurement.

LISTE COMPLETE avec nom, prénoms, profession, domicile (adresse, numéro, code postal et commune) et fonction au sein de l'entreprise des ADMINISTRATEURS, GERANTS ET COMMISSAIRES

Nom	Adresse	Fonction
Antwerp CD Center BVBA	Buizegemlei 105 2650 Edegem - Belgique	Administrateur 14/04/2006 - 14/04/2010
<i>Représenté(es) par</i>		
DEPREZ John ()	Buizegemlei 105 2650 Edegem - Belgique	
GOLENVAUX Eric ()		
STEISEL Denis	Avenue Milcamps 12 1030 Schaerbeek - Belgique	Administrateur 14/04/2006 - 14/04/2010

Nombre total de pages déposées : 31 Numéros des sections du document normalisé non déposées parce que sans objet : C 5.2.1, 5.2.2, 5.2.3, 5.2.4, 5.3.1, 5.3.2, 5.3.3, 5.3.4, 5.3.5, 5.3.6, 5.4.2, 5.4.3, 5.5.2, 5.8, 5.11, 5.16, 6

Signature
Denis STEISEL
Administrateur



Signature
Brice Le Blévenec
Administrateur



* Mention facultative.

OCR9002

LISTE DES ADMINISTRATEURS, GERANTS ET COMMISSAIRES (suite de la page précédente)

Nom	Adresse	Fonction
Le Blévenec Brice	Chaussée St Job 699 1180 Uccle - Belgique	Administrateur 14/04/2006 - 14/04/2010
CHOUIKRI Karim	Avenue François Folie 24 b.20 1180 Uccle - Belgique	Administrateur 14/04/2006 - 08/04/2009
SCHILLER Magnus	Lostraat 15 9000 Gent - Belgique	Administrateur 20/07/2006 - 16/07/2009
WAHA Marc	Avenue Louise 200 b.112 1050 Ixelles - Belgique	Administrateur 20/07/2006 - 16/07/2009
Bataille de Longprey Gautier	Mouflonlaan 28 3090 Overijse - Belgique	Administrateur 20/07/2006 - 16/07/2009
GILLET François	Avenue Boulogne Billancourt 37 1330 Rixensart - Belgique	Administrateur 20/07/2006 - 16/07/2009
ERNST & YOUNG Réviseurs d'entreprises N° 0446.334.711	SCC Avenue Marcel Thiry 204 1200 Woluwe-Saint-Lambert - Belgique	Commissaire 14/04/2006 - 09/04/2008

4 B

DECLARATION CONCERNANT UNE MISSION DE VERIFICATION OU DE REDRESSEMENT COMPLEMENTAIRE

L'organe de gestion déclare qu'aucune mission de vérification ou de redressement n'a été confiée à une personne qui n'y est pas autorisée par la loi, en application des articles 34 et 37 de la loi du 22 avril 1999 relative aux professions comptables et fiscales.

Les comptes **n'ont pas** été vérifiés ou corrigés par un expert-comptable externe, par un réviseur d'entreprises qui n'est pas le commissaire.

Dans l'affirmative, sont mentionnés dans le tableau ci-dessous : les nom, prénom, profession et domicile; le numéro de membre auprès de son institut et la nature de la mission:

- A. La tenue des comptes de l'entreprise*,
- B. L'établissement des comptes annuels*,
- C. La vérification des comptes annuels et/ou
- D. Le redressement des comptes annuels.

Si des missions visées sous A. ou sous B. ont été accomplies par des comptables agréés ou par des comptables-fiscalistes agréés, peuvent être mentionnés ci-après: les nom, prénoms, profession et domicile de chaque comptable agréé ou comptable-fiscaliste agréé et son numéro de membre auprès de l'Institut Professionnel des Comptables et Fiscalistes agréés ainsi que la nature de sa mission.

Nom, prénoms, profession, domicile	Numéro de membre	Nature de la mission (A, B, C et/ou D)

* Mention facultative.

③
4

BILAN APRÈS RÉPARTITION

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
ACTIF				
ACTIFS IMMOBILISÉS		20/28	2.453.545	861.627
Frais d'établissement	5.1	20	795.448	
Immobilisations incorporelles	5.2	21		
Immobilisations corporelles	5.3	22/27		
Terrains et constructions		22		
Installations, machines et outillage		23		
Mobilier et matériel roulant		24		
Location-financement et droits similaires		25		
Autres immobilisations corporelles		26		
Immobilisations en cours et acomptes versés		27		
Immobilisations financières	5.4/ 5.5	28	1.658.097	861.627
Entreprises liées	5.14	280/1	1.658.097	861.627
Participations		280	1.658.097	861.627
Créances		281		
Autres entreprises avec lesquelles il existe un lien de participation	5.14	282/3		
Participations		282		
Créances		283		
Autres immobilisations financières		284/8		
Actions et parts		284		
Créances et cautionnements en numéraire		285/8		
ACTIFS CIRCULANTS		29/58	6.503.887	16.141
Créances à plus d'un an		29		
Créances commerciales		290		
Autres créances		291		
Stocks et commandes en cours d'exécution		3		
Stocks		30/36		
Approvisionnements		30/31		
En-cours de fabrication		32		
Produits finis		33		
Marchandises		34		
Immeubles destinés à la vente		35		
Acomptes versés		36		
Commandes en cours d'exécution		37		
Créances à un an au plus		40/41	614.879	15.503
Créances commerciales		40	192.240	8.000
Autres créances		41	422.639	7.503
Placements de trésorerie	5.5/ 5.6	50/53	5.698.721	
Actions propres		50		
Autres placements		51/53	5.698.721	
Valeurs disponibles		54/58	145.703	452
Comptes de régularisation	5.6	490/1	44.584	186
TOTAL DE L'ACTIF		20/58	8.957.432	877.768

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
PASSIF				
CAPITAUX PROPRES	(+)/(-)	10/15	8.838.562	843.508
Capital	5.7	10	8.248.515	824.918
Capital souscrit		100	8.248.515	824.918
Capital non appelé		101		
Primes d'émission		11		
Plus-values de réévaluation		12		
Réserves		13	46.602	18.000
Réserve légale		130	46.602	18.000
Réserves indisponibles		131		
Pour actions propres		1310		
Autres		1311		
Réserves immunisées		132		
Réserves disponibles		133		
Bénéfice (perte) reporté(e)	(+)/(-)	14	543.445	590
Subsides en capital		15		
Avance aux associés sur répartition de l'actif net		19		
PROVISIONS ET IMPÔTS DIFFÉRÉS		16		
Provisions pour risques et charges		160/5		
Pensions et obligations similaires		160		
Charges fiscales		161		
Grosses réparations et gros entretien		162		
Autres risques et charges	5.8	163/5		
Impôts différés		168		
DETTES		17/49	118.870	34.260
Dettes à plus d'un an	5.9	17		
Dettes financières		170/4		
Emprunts subordonnés		170		
Emprunts obligataires non subordonnés		171		
Dettes de location-financement et assimilées		172		
Etablissements de crédit		173		
Autres emprunts		174		
Dettes commerciales		175		
Fournisseurs		1750		
Effets à payer		1751		
Acomptes reçus sur commandes		176		
Autres dettes		178/9		
Dettes à un an au plus		42/48	118.870	34.260
Dettes à plus d'un an échéant dans l'année	5.9	42		
Dettes financières		43		
Etablissements de crédit		430/8		
Autres emprunts		439		
Dettes commerciales		44	118.099	365
Fournisseurs		440/4	118.099	365
Effets à payer		441		
Acomptes reçus sur commandes		46		
Dettes fiscales, salariales et sociales	5.9	45	771	771
Impôts		450/3	771	771
Rémunérations et charges sociales		454/9		
Autres dettes		47/48		33.124
Comptes de régularisation	5.9	492/3		
TOTAL DU PASSIF		10/49	8.957.432	877.768

B

COMPTES DE RÉSULTATS

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
Ventes et prestations		70/74	152.265	
Chiffre d'affaires	5.10	70	152.265	
En-cours de fabrication, produits finis et commandes en cours d'exécution: augmentation (réduction)		71		
Production immobilisée		72		
Autres produits d'exploitation	5.10	74		
Coût des ventes et des prestations		60/64	409.970	2.635
Approvisionnements et marchandises		60		
Achats		600/8		
Stocks: réduction (augmentation)		609		
Services et biens divers		61	336.654	1.608
Rémunérations, charges sociales et pensions	5.10	62		
Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles		630	73.137	
Réductions de valeur sur stocks, sur commandes en cours d'exécution et sur créances commerciales: dotations (reprises)	5.10	631/4		
Provisions pour risques et charges: dotations (utilisations et reprises)	5.10	635/7		
Autres charges d'exploitation	5.10	640/8	179	1.027
Charges d'exploitation portées à l'actif au titre de frais de restructuration		649		
Bénéfice (Perte) d'exploitation		9901	-257.705	-2.635
Produits financiers		75	92.882	1
Produits des immobilisations financières		750		
Produits des actifs circulants		751	92.882	
Autres produits financiers	5.11	752/9		1
Charges financières		65	198	67
Charges des dettes		650	154	67
Réductions de valeur sur actifs circulants autres que stocks, commandes en cours et créances commerciales: dotations (reprises)		651		
Autres charges financières		652/9	44	
Bénéfice (Perte) courant(e) avant impôts		9902	-165.021	-2.701

B

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
Produits exceptionnels		76	736.470	297
Reprises d'amortissements et de réductions de valeur sur immobilisations incorporelles et corporelles		760		
Reprises de réductions de valeur sur immobilisations financières		761	736.470	
Reprises de provisions pour risques et charges exceptionnels		762		
Plus-values sur réalisation d'actifs immobilisés		763		
Autres produits exceptionnels	5.11	764/9		297
Charges exceptionnelles		66		
Amortissements et réductions de valeur exceptionnels sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles		660		
Réductions de valeur sur immobilisations financières		661		
Provisions pour risques et charges exceptionnels: dotations (utilisations)		662		
Moins-values sur réalisation d'actifs immobilisés		663		
Autres charges exceptionnelles	5.11	664/8		
Charges exceptionnelles portées à l'actif au titre de frais de restructuration		669		
Bénéfice (Perte) de l'exercice avant impôts		9903	571.449	-2.404
Prélèvements sur les impôts différés		780		
Transfert aux impôts différés		680		
Impôts sur le résultat		67/77	-8	
Impôts	5.12	670/3		
Régularisations d'impôts et reprises de provisions fiscales ..		77	8	
Bénéfice (Perte) de l'exercice		9904	571.457	-2.404
Prélèvements sur les réserves immunisées		789		
Transfert aux réserves immunisées		689		
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter		9905	571.457	-2.404

ⓑ

↓

AFFECTATIONS ET PRÉLÈVEMENTS

	Codes	Exercice	Exercice précédent
Bénéfice (Perte) à affecter	9906	572.047	590
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	(9905)	571.457	-2.404
Bénéfice (Perte) reporté(e) de l'exercice précédent	14P	590	2.994
Prélèvements sur les capitaux propres	791/2		
sur le capital et les primes d'émission	791		
sur les réserves	792		
Affectations aux capitaux propres	691/2	28.602	
au capital et aux primes d'émission	691		
à la réserve légale	6920	28.602	
aux autres réserves	6921		
Bénéfice (perte) reporté(e)	(14)	543.445	590
Intervention d'associés dans la perte	794		
Bénéfice à distribuer	694/6		
Rémunération du capital	694		
Administrateurs ou gérants	695		
Autres allocataires	696		

B

4

ANNEXE

ETAT DES FRAIS D'ÉTABLISSEMENT

	Codes	Exercice	Exercice précédent
Valeur comptable nette au terme de l'exercice	20P	xxxxxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice			
Nouveaux frais engagés	8002	868.585	
Amortissements	8003	73.137	
Autres	8004	(+)/(-)	
Valeur comptable nette au terme de l'exercice	(20)	795.448	
Dont			
Frais de constitution et d'augmentation de capital, frais d'émission d'emprunts et autres frais d'établissement	200/2	795.448	
Frais de restructuration	204		

ⓑ

ETAT DES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

	Codes	Exercice	Exercice précédent
ENTREPRISES LIÉES - PARTICIPATIONS, ACTIONS ET PARTS			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8391P	xxxxxxxxxxxxxxx	1.604.098
Mutations de l'exercice			
Acquisitions	8361	60.000	
Cessions et retraits	8371		
Transferts d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8381		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8391	1.664.098	
Plus-values au terme de l'exercice	8451P	xxxxxxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice			
Actées	8411		
Acquises de tiers	8421		
Annulées	8431		
Transférées d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8441		
Plus-values au terme de l'exercice	8451		
Réductions de valeur au terme de l'exercice	8521P	xxxxxxxxxxxxxxx	736.471
Mutations de l'exercice			
Actées	8471		
Reprises	8481	736.471	
Acquises de tiers	8491		
Annulées à la suite de cessions et retraits	8501		
Transférées d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8511		
Réductions de valeur au terme de l'exercice	8521		
Montants non appelés au terme de l'exercice	8551P	xxxxxxxxxxxxxxx	6.000
Mutations de l'exercice (+)/(-)	8541		
Montants non appelés au terme de l'exercice	8551	6.000	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(280)	1.658.098	
ENTREPRISES LIÉES - CRÉANCES			
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	281P	xxxxxxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice			
Additions	8581		
Remboursements	8591		
Réductions de valeur actées	8601		
Réductions de valeur reprises	8611		
Différences de change (+)/(-)	8621		
Autres (+)/(-)	8631		
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(281)		
RÉDUCTIONS DE VALEUR CUMULÉES SUR CRÉANCES AU TERME DE L'EXERCICE	8651		

(B)

↑

INFORMATIONS RELATIVES AUX PARTICIPATIONS

PARTICIPATIONS ET DROITS SOCIAUX DÉTENUS DANS D'AUTRES ENTREPRISES

Sont mentionnées ci-après, les entreprises dans lesquelles l'entreprise détient une participation (comprise dans les rubriques 280 et 282 de l'actif) ainsi que les autres entreprises dans lesquelles l'entreprise détient des droits sociaux (compris dans les rubriques 284 et 51/53 de l'actif) représentant 10% au moins du capital souscrit.

DENOMINATION, adresse complète du SIEGE et pour les entreprises de droit belge, mention du NUMERO D'ENTREPRISE	Droits sociaux détenus			Données extraites des derniers comptes annuels disponibles			
	directement		par les filiales	Comptes annuels arrêtés	Code devise	Capitaux propres	Résultat net
	Nombre	%	%			(+) ou (-) (en unités)	
EMAKINA BELGIQUE N°: 0463.478.965 Société anonyme Rue Middelbourg 64 A 1170 Watermael-Boitsfort - Belgique * Actions ordinaires	4794	99,96	0,04	31/12/2006	EUR	1.092.313	539.298
EMAKINA FRANCE Société anonyme Bld Sébastopol 52 Paris 13è - France * Actions ordinaires	750	100,00	0,00	31/12/2006	EUR	-84.550	-10.300
B.ON THE NET N°: 0456.608.593 Société anonyme Rue Middelbourg 64 B 1170 Watermael-Boitsfort - Belgique * Actions ordinaires	625	50,00	0,00	31/12/2006	EUR	21.174	3.930

B

PLACEMENTS DE TRÉSORERIE ET COMPTES DE RÉGULARISATION DE L'ACTIF

	Codes	Exercice	Exercice précédent
PLACEMENTS DE TRÉSORERIE - AUTRES PLACEMENTS			
Actions et parts	51		
Valeur comptable augmentée du montant non appelé	8681		
Montant non appelé	8682		
Titres à revenu fixe	52		
Titres à revenu fixe émis par des établissements de crédit	8684		
Comptes à terme détenus auprès des établissements de crédit	53	5.698.720	
Avec une durée résiduelle ou de préavis			
d'un mois au plus	8686	5.698.720	
de plus d'un mois à un an au plus	8687		
de plus d'un an	8688		
Autres placements de trésorerie non repris ci-avant	8689		

Exercice
44.398
186

COMPTES DE RÉGULARISATION

Ventilation de la rubrique 490/1 de l'actif si celle-ci représente un montant important

- Charges à reporter
- Compte d'attente

ⓑ

ETAT DU CAPITAL ET STRUCTURE DE L'ACTIONNARIAT

ETAT DU CAPITAL

Capital social

Capital souscrit au terme de l'exercice
 Capital souscrit au terme de l'exercice

Codes	Exercice	Exercice précédent
100P	xxxxxxxxxxxxxxx	824.919
(100)	8.248.515	

Modifications au cours de l'exercice
 Augmentation du capital - 07/07/2006
 Représentation du capital
 Catégories d'actions
 Actions ordinaires
 Actions nominatives
 Actions au porteur

Codes	Valeur	Nombre d'actions
	7.423.596	870.423
	8.248.515	3.435.409
8702	xxxxxxxxxxxxxxx	2.436.379
8703	xxxxxxxxxxxxxxx	999.030

Capital non libéré

Capital non appelé
 Capital appelé, non versé
 Actionnaires redevables de libération

Codes	Montant non appelé	Montant appelé non versé
(101)		xxxxxxxxxxxxxxx
8712	xxxxxxxxxxxxxxx	

Actions propres

Détenues par la société elle-même
 Montant du capital détenu
 Nombre d'actions correspondantes
 Détenues par ses filiales
 Montant du capital détenu
 Nombre d'actions correspondantes

Codes	Exercice
8721	
8722	
8731	
8732	
8740	
8741	
8742	
8745	
8746	
8747	
8751	

Engagement d'émission d'actions

Suite à l'exercice de droits CONVERSION
 Montant des emprunts convertibles en cours
 Montant du capital à souscrire
 Nombre maximum correspondant d'actions à émettre
 Suite à l'exercice de droits SOUSCRIPTION
 Nombre de droits de souscription en circulation
 Montant du capital à souscrire
 Nombre maximum correspondant d'actions à émettre

Capital autorisé non souscrit

Parts non représentatives du capital

Répartition

Nombre de parts 8761

Nombre de voix qui y sont attachées 8762

Ventilation par actionnaire

Nombre de parts détenues par la société elle-même 8771

Nombre de parts détenues par les filiales 8781

Codes	Exercice
8761	
8762	
8771	
8781	

STRUCTURE DE L'ACTIONNARIAT DE L'ENTREPRISE À LA DATE DE CLÔTURE DE SES COMPTES, TELLE QU'ELLE RÉSULTE DES DÉCLARATIONS REÇUES PAR L'ENTREPRISE

②

}

DETTES GARANTIES (comprises dans les rubriques 17 et 42/48 du passif)**Dettes garanties par les pouvoirs publics belges**

	Codes	Exercice
Dettes financières	8921	
Emprunts subordonnés	8931	
Emprunts obligataires non subordonnés	8941	
Dettes de location-financement et assimilées	8951	
Etablissements de crédit	8961	
Autres emprunts	8971	
Dettes commerciales	8981	
Fournisseurs	8991	
Effets à payer	9001	
Acomptes reçus sur commandes	9011	
Dettes fiscales, salariales et sociales	9021	
Autres dettes	9051	
Total des dettes garanties par les pouvoirs publics belges	9061	

Dettes garanties par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs de l'entreprise

Dettes financières	8922	
Emprunts subordonnés	8932	
Emprunts obligataires non subordonnés	8942	
Dettes de location-financement et assimilées	8952	
Etablissements de crédit	8962	
Autres emprunts	8972	
Dettes commerciales	8982	
Fournisseurs	8992	
Effets à payer	9002	
Acomptes reçus sur commandes	9012	
Dettes fiscales, salariales et sociales	9022	
Impôts	9032	
Rémunérations et charges sociales	9042	
Autres dettes	9052	
Total des dettes garanties par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs de l'entreprise	9062	

DETTES FISCALES, SALARIALES ET SOCIALES**Impôts** (rubrique 450/3 du passif)

	Codes	Exercice
Dettes fiscales échues	9072	
Dettes fiscales non échues	9073	771
Dettes fiscales estimées	450	

Rémunérations et charges sociales (rubrique 454/9 du passif)

Dettes échues envers l'Office National de Sécurité Sociale	9076	
Autres dettes salariales et sociales	9077	

N°

0464.812.221

C 5.9

Exercice

COMPTES DE RÉGULARISATION

Ventilation de la rubrique 492/3 du passif si celle-ci représente un montant important

③

↓

RÉSULTATS D'EXPLOITATION

	Codes	Exercice	Exercice précédent
VENTES ET PRESTATIONS			
Chiffre d'affaires net			
Ventilation par catégorie d'activité			
Ventilation par marché géographique			
Autres produits d'exploitation			
Subsides d'exploitation et montants compensatoires obtenus des pouvoirs publics	740		
CHARGES D'EXPLOITATION			
Travailleurs inscrits au registre du personnel			
Nombre total à la date de clôture	9086		
Effectif moyen du personnel calculé en équivalents temps plein	9087		
Nombre effectif d'heures prestées	9088		
Frais de personnel			
Rémunérations et avantages sociaux directs	620		
Cotisations patronales d'assurances sociales	621		
Primes patronales pour assurances extralégales	622		
Autres frais de personnel	623		
Pensions	624		
Provisions pour pensions			
Dotations (utilisations et reprises)	635		
Réductions de valeur			
Sur stocks et commandes en cours			
Actées	9110		
Reprises	9111		
Sur créances commerciales			
Actées	9112		
Reprises	9113		
Provisions pour risques et charges			
Constitutions	9115		
Utilisations et reprises	9116		
Autres charges d'exploitation			
Impôts et taxes relatifs à l'exploitation	640	179	174
Autres	641/8		853
Personnel intérimaire et personnes mises à la disposition de l'entreprise			
Nombre total à la date de clôture	9096		
Nombre moyen calculé en équivalents temps plein	9097		
Nombre effectif d'heures prestées	9098		
Frais pour l'entreprise	617		

B

IMPÔTS ET TAXES**IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT****Impôts sur le résultat de l'exercice**

Impôts et précomptes dus ou versés

Excédent de versements d'impôts ou de précomptes porté à l'actif

Suppléments d'impôts estimés

Impôts sur le résultat d'exercices antérieurs

Suppléments d'impôts dus ou versés

Suppléments d'impôts estimés ou provisionnés

Principales sources des disparités entre le bénéfice avant impôts, exprimé dans les comptes, et le bénéfice taxable estimé

Reprise de réd.val. s/imm.financières

Dépenses non admises

Codes	Exercice
9134	
9135	13.568
9136	13.568
9137	
9138	
9139	
9140	
	-736.471
	179

Incidence des résultats exceptionnels sur le montant des impôts sur le résultat de l'exercice**Sources de latences fiscales**

Latences actives

Pertes fiscales cumulées, déductibles des bénéfices taxables ultérieurs

Autres latences actives

Latences passives

Ventilation des latences passives

Codes	Exercice
9141	69.006
9142	69.006
9144	

TAXES SUR LA VALEUR AJOUTÉE ET IMPÔTS À CHARGE DE TIERS**Taxes sur la valeur ajoutée, portées en compte**

A l'entreprise (déductibles)

Par l'entreprise

Montants retenus à charge de tiers, au titre de

Précompte professionnel

Précompte mobilier

Codes	Exercice	Exercice précédent
9145	175.204	337
9146	46.279	2.520
9147		
9148		

③

}

ENGAGEMENTS RÉSULTANT DE GARANTIES TECHNIQUES ATTACHÉES À DES VENTES OU PRESTATIONS DÉJÀ EFFECTUÉES

LITIGES IMPORTANTS ET AUTRES ENGAGEMENTS IMPORTANTS

LE CAS ÉCHÉANT, DESCRIPTION SUCCINCTE DU RÉGIME COMPLÉMENTAIRE DE PENSION DE RETRAITE OU DE SURVIE INSTAURÉ AU PROFIT DU PERSONNEL OU DES DIRIGEANTS ET DES MESURES PRISES POUR EN COUVRIR LA CHARGE

PENSIONS DONT LE SERVICE INCOMBE À L'ENTREPRISE ELLE-MÊME
Montant estimé des engagements résultant, pour l'entreprise, de prestations déjà effectuées

Bases et méthodes de cette estimation

Codes	Exercice
9220	

②

|

RELATIONS AVEC LES ENTREPRISES LIÉES ET LES ENTREPRISES AVEC LESQUELLES IL EXISTE UN LIEN DE PARTICIPATION

	Codes	Exercice	Exercice précédent
ENTREPRISES LIÉES			
Immobilisations financières	(280/1)	1.658.098	861.627
Participations	(280)	1.658.098	861.627
Créances subordonnées	9271		
Autres créances	9281		
Créances sur les entreprises liées	9291	450.580	8.000
A plus d'un an	9301		
A un an au plus	9311	450.580	8.000
Placements de trésorerie	9321		
Actions	9331		
Créances	9341		
Dettes	9351		33.124
A plus d'un an	9361		
A un an au plus	9371		33.124
Garanties personnelles et réelles			
Constituées ou irrévocablement promises par l'entreprise pour sûreté de dettes ou d'engagements d'entreprises liées	9381		
Constituées ou irrévocablement promises par des entreprises liées pour sûreté de dettes ou d'engagements de l'entreprise	9391		
Autres engagements financiers significatifs	9401		
Résultats financiers			
Produits des immobilisations financières	9421		
Produits des actifs circulants	9431	2.425	
Autres produits financiers	9441		
Charges des dettes	9461		
Autres charges financières	9471		
Cession d'actifs immobilisés			
Plus-values réalisées	9481		
Moins-values réalisées	9491		
ENTREPRISES AVEC LIEN DE PARTICIPATION			
Immobilisations financières	(282/3)		
Participations	(282)		
Créances subordonnées	9272		
Autres créances	9282		
Créances	9292		
A plus d'un an	9302		
A un an au plus	9312		
Dettes	9352		
A plus d'un an	9362		
A un an au plus	9372		

RELATIONS FINANCIÈRES AVEC

**LES ADMINISTRATEURS, GÉRANTS, PERSONNES PHYSIQUES OU MORALES QUI
 CONTRÔLENT DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT L'ENTREPRISE SANS ÊTRE LIÉES À
 CELLE-CI OU LES AUTRES ENTREPRISES CONTRÔLÉES DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT
 PAR CES PERSONNES**

	Codes	Exercice
Créances sur les personnes précitées	9500	327
Conditions principales des créances		
Garanties constituées en leur faveur	9501	
Conditions principales des garanties constituées		
Autres engagements significatifs souscrits en leur faveur	9502	
Conditions principales des autres engagements		
Rémunérations directes et indirectes et pensions attribuées, à charge du compte de résultats, pour autant que cette mention ne porte pas à titre exclusif ou principal sur la situation d'une seule personne identifiable		
Aux administrateurs et gérants	9503	235.151
Aux anciens administrateurs et anciens gérants	9504	

**LE OU LES COMMISSAIRE(S) ET LES PERSONNES AVEC LESQUELLES IL EST LIÉ (ILS SONT
LIÉS)**

	Codes	Exercice
Emoluments du (des) commissaire(s)	9505	14.060
Emoluments pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies au sein de la société par le(s) commissaire(s)		
Autres missions d'attestation	95061	79.275
Missions de conseils fiscaux	95062	
Autres missions extérieures à la mission révisoriale	95063	
Emoluments pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies au sein de la société par des personnes avec lesquelles le ou les commissaire(s) est lié (sont liés)		
Autres missions d'attestation	95081	
Missions de conseils fiscaux	95082	
Autres missions extérieures à la mission révisoriale	95083	

Mentions en application de l'article 133, paragraphe 6 du Code des sociétés

B

DÉCLARATION RELATIVE AUX COMPTES CONSOLIDÉS**INFORMATIONS À COMPLÉTER PAR LES ENTREPRISES SOUMISES AUX DISPOSITIONS DU CODE DES SOCIÉTÉS RELATIVES AUX COMPTES CONSOLIDÉS****L'entreprise établit et publie des comptes consolidés et un rapport consolidé de gestion**

L'entreprise et ses filiales ne dépassent pas, sur base consolidée, plus d'une des limites visées à l'article 16 du Code des sociétés

L'entreprise est elle-même filiale d'une entreprise mère qui établit et publie des comptes consolidés dans lesquels ses comptes annuels sont intégrés par consolidation

Dans l'affirmative, justification du respect des conditions d'exemption prévues à l'article 113, paragraphes 2 et 3 du Code des sociétés:

Nom, adresse complète du siège et, s'il s'agit d'une entreprise de droit belge, numéro d'entreprise de l'entreprise mère qui établit et publie les comptes consolidés en vertu desquels l'exemption est autorisée:

INFORMATIONS À COMPLÉTER PAR L'ENTREPRISE SI ELLE EST FILIALE OU FILIALE COMMUNE

Nom, adresse complète du siège et, s'il s'agit d'une entreprise de droit belge, numéro d'entreprise de l'(des) entreprise(s) mère(s) et indication si cette (ces) entreprise(s) mère(s) établit (établissent) et publie(nt) des comptes consolidés dans lesquels ses comptes annuels sont intégrés par consolidation*:

Si l'(les) entreprise(s) mère(s) est (sont) de droit étranger, lieu où les comptes consolidés dont question ci-avant peuvent être obtenus

* Si les comptes de l'entreprise sont consolidés à plusieurs niveaux, les renseignements sont donnés d'une part pour l'ensemble le plus grand et d'autre part pour l'ensemble le plus petit d'entreprises dont l'entreprise fait partie en tant que filiale et pour lequel des comptes consolidés sont établis et publiés.

B

}

RÈGLES D'ÉVALUATION

RÈGLES D'ÉVALUATION

1. Evaluation de l'actif

Frais d'établissement

Les frais d'établissement sont évalués à la valeur d'acquisition; les frais de restructuration et de recherche et développement, autres que ceux acquis de tiers, sont évalués à leur coût de revient.

Les frais d'établissement et d'augmentation de capital sont amortis linéairement prorata temporis sur une période de 5 ans.

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont portées à l'actif du bilan à leur prix d'acquisition, de revient ou d'apport.

Les taux d'amortissement appliqués sont les suivants :

Frais de recherche et développement:

prorata temporis-méthode linéaire-taux : 20%

Brevets, concessions, licences : prorata temporis-méthode linéaire- taux : 20%

Logiciels : prorata temporis-méthode linéaire- taux : 33%

Les immobilisations incorporelles dont l'utilisation n'est pas limitée dans le temps ne font l'objet de réductions de valeur qu'en cas de moins-value ou de dépréciations durables.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont portées à l'actif du bilan à leur prix d'acquisition, de revient ou d'apport. Les frais accessoires sont pris en charge aux cours de l'exercice.

Toutes les immobilisations corporelles sont amorties linéairement prorata temporis. Par catégorie d'immobilisations corporelles, les taux d'amortissement appliqués sont les suivants :

Installations, aménagements et agencements : de 5 à 20%

Machines et outillage : de 20 à 33%

Mobilier : de 20 à 33%

Matériel de bureau

Matériel informatique

Voitures : de 20 à 25%

La TVA non déductible sur les voitures est activée.

Les immobilisations corporelles d'occasion sont amorties linéairement sur base d'un taux compris entre 20 et 50%.

Les immobilisations corporelles dont l'utilisation n'est pas limitée dans le temps ne font l'objet de réductions de valeur qu'en cas de moins-value ou de dépréciation durable.

Immobilisations financières

Les actions et créances sont évaluées à leur valeur d'acquisition, frais accessoires exclus.

Les créances sur des entreprises liées ou avec un lien de participation sont reprises sous les immobilisations financières si l'intention est de supporter le créancier de manière durable. Ces créances sont portées au bilan à leur valeur nominale.

B

}

RÈGLES D'ÉVALUATION (Suite)

Les participations et les actions, reprises sous cette rubrique, font l'objet de réductions de valeur en cas de moins-value ou de dépréciation durables justifiées par la situation, la rentabilité ou les perspectives de la société dans laquelle les participations ou les actions sont détenues.

Les créances reprises sous cette rubrique, font l'objet de réductions de valeur si leur remboursement à l'échéance est en tout ou en partie incertain ou compromis.

Créances à plus d'un an et à un an au plus

Les créances à plus ou moins un an sont portées au bilan à leur valeur nominale et font l'objet de réduction de valeur si leur remboursement à l'échéance est en tout ou en partie incertain ou compromis.

Placements de trésorerie et valeurs disponibles

Les avoirs auprès d'établissements de crédit sont évalués à leur valeur nominale. Les avoirs en devises sont convertis au taux de change en vigueur au jour de la clôture de l'exercice. Les plus-values et moins-values latentes sur devises étrangères sont enregistrées en compte de résultat.

2. Evaluation du passif

Provision pour risques et charges

Chaque année, le Conseil d'Administration évalue avec prudence, sincérité et bonne foi les provisions nécessaires. Ces provisions sont individualisées en fonction de la nature des risques et charges de même nature qu'elles sont appelées à couvrir. Elles ne sont pas maintenues dans la mesure où elles excèdent en fin d'exercice une appréciation actuelle des charges et risques en considération desquels elles ont été constituées.

Dettes à plus d'un an et à un an au plus

Les dettes sont comptabilisées à leur valeur nominale.

Les engagements découlant des droits d'usage dont l'entreprise dispose sur des immobilisations corporelles en vertu des contrats de location-financement ou des contrats similaires sont chaque année évalués à concurrence de la partie des versements échelonnés prévus au contrat, représentant la reconstitution en capital de la valeur du bien, objet du contrat.

3. Réévaluation

Les immobilisations corporelles et les participations et actions, qui sont reprises sous les immobilisations financières, ne font pas l'objet de réévaluation.

4. Devises étrangères

Les créances et les dettes en devises étrangères sont portées en compte au cours en vigueur lors de leur création. Les créances et les dettes exprimées en devise étrangère sont converties à la fin de l'exercice au taux de clôture sauf si celles-ci sont garanties spécifiquement. Les écarts de conversion qui en découlent sont imputés au compte de résultats si le calcul par monnaie donne lieu à un écart négatif et ils sont repris sur les comptes de régularisation du passif si le calcul par monnaie donne lieu à un écart positif.

5. Latences fiscales

RAPPORT DE GESTION

Rapport du Conseil d'Administration du 20 mars 2007 d'Emakina Group à l'Assemblée Générale des actionnaires.

EMAKINA GROUP (ALEMK)
68 % de croissance des ventes
92 % de croissance de l'EBITDA

2006. L'année du changement

1.2006 en bref

L'année 2006 est une année millésime pour Emakina. En effet, ses activités de création de sites d'information, de campagnes interactives, d'applications e-commerce et de conseil en stratégie marketing ont connu une progression de plus de 68 % par rapport à 2005.

Première agence interactive indépendante en Belgique

Les indicateurs clés du marché, à savoir les investissements de dépenses publicitaires sur internet et les ventes en lignes indiquent des taux de croissance de plus de 35 %. Aujourd'hui, l'internet est au cœur des stratégies de communication des entreprises. Il devient un média prioritaire qui offre des possibilités incomparables de personnalisation, de réactivité, de flexibilité et de mesurabilité. Dans ce contexte de marché, nos clients nous confient des projets de plus en plus ambitieux comportant des enjeux majeurs en termes de visibilité, de communication et de ventes.

En conjuguant des talents créatifs avec des experts technologiques nous produisons des solutions innovantes et créatrices de valeur pour nos clients.

Le succès de ce positionnement nous a permis de développer nos ventes et d'afficher un taux de croissance de 68 % pour assurer notre position de leader en Belgique.

Une mise en bourse réussie

Le 7 juillet 2006, Emakina est une des premières cotations admises sur le nouveau marché d'Alternext. Ce projet a mobilisé toutes nos énergies. Cette augmentation de capital de 7,33 Millions €, nous permet d'accélérer notre croissance pour mieux servir nos clients et développer nos activités en Europe.

Notre ambition : figurer dans le top 5 des agences interactives européennes dans 5 ans. Ce projet a reçu un accueil très positif de la part de nos clients, employés et tous les partenaires associés à notre projet.

La construction d'un groupe

En 2006, Emakina a pris une participation de 50 % dans la société Be On The Net, société spécialisée en technologie Coldfusion. Cette société gère des sites à grande visibilité comme immoweb.be, rendezvous.be...

Le management du groupe, en plus d'assurer une croissance interne forte, a déployé des efforts dans la recherche de sociétés cibles, la négociation d'acquisitions et la redéfinition des règles d'organisation du groupe.

2. Commentaires sur les comptes annuels consolidés d'Emakina Group

Les résultats consolidés intègrent les filiales Emakina Belgique, Emakina France et Be on the Net. Cette dernière a été consolidée à partir du 1er avril 2006.

Les résultats consolidés au 31/12/2006 présentent un bénéfice avant impôts de 760.027 € pour des ventes consolidées de 8.448.424 €.

Les capitaux propres consolidés de la société sont aujourd'hui de 8.896.576 € par rapport à 1.133.436 € à fin 2005.

Capital 8.248.515 €
Réserves 648.061 €
Total 8.896.576 €

L'augmentation des capitaux propres s'explique principalement par l'augmentation de capital suite à la souscription publique (MEUR 7,33) et par l'incorporation du bénéfice consolidé (339.543 €) en réserves.

RAPPORT DE GESTION (Suite)

En 2006, les ventes ont enregistré une croissance de 68 % par rapport à 2005. Grâce à une équipe commerciale renforcée, Emakina a acquis 32 nouveaux clients, dont 3 de dimension internationale. L'impact de ces contrats sur le chiffre d'affaires se fera pleinement sentir en 2007.

Les charges opérationnelles représentent 87 % des charges totales. Les frais de personnel (employés et consultants) comptent pour 81,6 % de ce poste. Ces charges ont progressé de 66 %, soit 2 % de moins que la croissance des ventes. Ceci s'explique entre autre par une amélioration du taux d'occupation facturable en 2006.

L'EBITDA a augmenté de 91,76 % pour atteindre 1.095.163 €. Les amortissements et réductions de valeurs sur créances s'élèvent à 231.138 €. Ils intègrent les amortissements des frais d'introduction (73.137 €). L'EBIT est de 864.025 € et a progressé de 90,24 % par rapport à 2005.

Les charges financières (194.701 €) se composent principalement de l'amortissement sur écarts de consolidation (116.904€). Le placement en trésorerie court terme des fruits de notre introduction en bourse nous a permis de créer des produits financiers de 90.704 €.

Le bénéfice avant impôt pour 2006 est donc de 760.027 €, soit une progression de 169 % par rapport à 2005.

Ces excellents résultats s'expliquent par :

- Une forte progression de notre chiffre d'affaires et par cela une meilleure utilisation de notre infrastructure.
- Une augmentation du taux d'occupation facturable du personnel de production.
- Une maîtrise des frais généraux et une amélioration des charges et des produits financiers.

Le total de nos actifs augmente de 8.995.140 €. Cette progression est due principalement à l'augmentation de notre trésorerie suite à l'augmentation de capital, à l'augmentation des créances commerciales et du poste 'commandes en cours d'exécution'.

Les créances commerciales augmentent de 1.602.606 € à 2.756.317 € soit de 71,99%.

Les commandes en cours d'exécution sont elles aussi en forte progression, ce qui s'explique non seulement par la croissance du chiffre d'affaires mais aussi par l'accroissement de la taille et de la durée des projets.

Les dettes opérationnelles augmentent au rythme de l'activité. Le groupe n'a pratiquement pas de dettes financières à l'exception des dettes de location-financement.

3. Commentaires sur les comptes annuels d'Emakina Group s.a.

Les capitaux propres de la société sont aujourd'hui de 8.838.562 € par rapport à 843.508 € fin 2005.

Capital	8.248.515 €
Réserves	46.602 €
Bénéfice reporté	543.445 €
Total	8.838.562 €

L'augmentation des capitaux propres s'explique principalement par l'augmentation de capital suite à la souscription publique et au report des bénéfices et leur mise en réserve.

La société a procédé à la reprise de la réduction de valeur sur sa participation d'Emakina Belgique pour un montant de 736.471 €. En effet, les résultats très positifs d'Emakina Belgique ne justifient plus le maintien de cette réduction de valeur.

4. Analyse des risques

La stratégie de croissance annoncée lors de la mise en bourse prévoit des acquisitions en Belgique et en Europe.

Les risques liés à ce type d'activité résident principalement dans la perte de valeur de la société cible suite aux départs de collaborateurs clés, à un manque d'intégration ou la perte de clientèle.

Pour réduire ces risques, le conseil d'administration a pris les décisions suivantes :

B

RAPPORT DE GESTION (Suite)

- Sélection des cibles sur base de leur capacité à adopter les valeurs d'Emakina et leur intérêt à des objectifs communs ;
- Adoption d'une structure groupe légère pour permettre un contrôle et un support pour l'intégration des filiales, qui garderont par ailleurs leur autonomie opérationnelle ;
- Renforcement de l'encadrement des cadres existants et nomination de nouveaux cadres pour assurer le développement de cette structure groupe.
- Adoption de la règle qui précise que le CFO du group exerce une fonction hiérarchique directe sur les fonctions financières des filiales.
- Investissements en formation pour le développement des compétences.
- Mise en place d'un plan de stock-options pour le personnel.

La croissance impose la flexibilité, l'anticipation et une grande capacité de changement.

Pour limiter les risques d'instabilité liés à cette mutation, Emakina a mis en place une série d'outils pour évaluer les besoins futurs en ressources, pour rechercher des collaborateurs en permanence et pour évaluer le portefeuille commercial.

5.Perspectives

5.1 Evénements importants survenus après la clôture et susceptibles d'avoir une influence notable sur nos activités

5.1.1.Acquisition de Design is Dead

Le 14 janvier 2007, Emakina prend une participation majoritaire dans la société anversoise, Design is Dead, fleuron belge en web design.

Cette société a généré un chiffre d'affaires voisin de 700.000 € et un EBITDA proche de 150.000 €.

Cette acquisition renforce notre pôle créatif et notre présence dans le nord du pays.

5.1.2.Nouveaux contrats importants remportés

Plusieurs nouveaux contrats importants ont été remportés par Emakina dans le dernier trimestre 2006 et le début du premier trimestre 2007.

Par exemple : après compétition, Proximus a décidé de confier à Emakina l'ensemble de ses activités online, soit la gestion des sites, le développement de campagnes interactives (webvertising) et la gestion du direct mail électronique (e-dm).

Ce succès démontre encore une fois la pertinence du positionnement d'Emakina en tant qu'agence full service qui permet d'optimiser l'impact et la gestion de toutes les activités interactives d'une société comme Proximus.

5.2 Evolution des affaires

Après l'analyse de notre carnet de commandes, de la croissance du marché et de notre force commerciale, nous estimons notre croissance à plus de 40 % pour 2007.

Nous nous attendons à une augmentation du ratio EBITDA/Ventes par rapport à 2006.

5.3 Des nouvelles acquisitions en perspectives

Plusieurs dossiers d'acquisition tant en Belgique que dans des pays européens sont actuellement à un stade avancé d'étude.

5.4 Renforcement de notre équipe créative

A la demande de nos clients, nous allons étendre nos activités en tant qu'agence de communication. Nous allons renforcer nos équipes par l'intégration de personnel hautement qualifié et expérimenté dans les métiers de la communication, comme par exemple des consultants en stratégie marketing, directeurs artistiques, copywriters....

5.5 Plus de contrôle de gestion

Nous avons décidé d'investir dans la mise en place d'un système ERP qui nous apportera une vue intégrée et en temps réel de nos filiales et nous permettra d'analyser la rentabilité de nos équipes et l'évolution de nos indicateurs de performance (taux d'occupation, coût moyen, marge brute par département...).

⑥

RAPPORT DE GESTION (Suite)**6.Conflits d'intérêts entre les administrateurs et la société**

Le Conseil d'administration d'Emakina Group n'a pas eu à connaître de décisions donnant lieu à l'application des articles 523 ou 524 du Code des Sociétés.

7.Activités en matière de recherche et de développement

Dans le cadre de son activité, Emakina continue à faire de la recherche dans le développement et l'implémentation de solutions technologiques. A l'exception des frais encourus en 2002 liés au projet Cassiopée, la société prend directement en charge les frais liés aux investissements dans ces domaines.

8.Succursales de la société

La société n'a pas de succursale.

9.Prestations exceptionnelles et missions particulières du commissaire

Au cours de l'exercice social, aucune prestation exceptionnelle ou mission particulière n'ont été confiées au commissaire de la société, à l'exception des honoraires des prestations de l'IPO dont le montant s'élève à 101.240 €. Le conseil d'administration considère que ce montant supérieur aux honoraires d'audit n'est pas de nature à affecter l'indépendance du commissaire dans la nature de sa fonction étant donné le caractère exceptionnel de ces prestations.

10.Proposition d'affectation du résultat

Dans le contexte de croissance actuelle et de mobilisation de nos ressources, nous proposons d'affecter l'entièreté des bénéfices en réserve.

Le Conseil d'Administration remercie les actionnaires, les employés, les clients et partenaires pour leur support permanent et constructif pour développer les activités d'Emakina.

B

}

RAPPORT DES COMMISSAIRES

Introduction

RAPPORT DU COMMISSAIRE A L'ASSEMBLEE GENERALE DES ACTIONNAIRES DE LA SOCIETE EMAKINA GROUP SUR LES COMPTES ANNUELS POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2006

Conformément aux dispositions légales et statutaires, nous vous faisons rapport dans le cadre de notre mandat de commissaire. Ce rapport inclut notre opinion sur les comptes annuels ainsi que les mentions complémentaires requises.

Attestation sans réserve des comptes annuels

Nous avons procédé au contrôle des comptes annuels pour l'exercice clos le 31 décembre 2006, établis conformément au référentiel comptable applicable en Belgique, dont le total du bilan s'élève à € 8.957.431,53 et dont le compte de résultats se solde par un bénéfice de l'exercice de € 571.457,44.

Responsabilité du conseil d'administration dans l'établissement et la présentation sincère des comptes annuels

L'établissement des comptes annuels relève de la responsabilité du conseil d'administration. Cette responsabilité comprend: la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs; le choix et l'application de règles d'évaluation appropriées, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité du commissaire

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces comptes annuels sur la base de notre contrôle. Nous avons effectué notre contrôle conformément aux dispositions légales et selon les normes de révision applicables en Belgique, telles qu'édictées par l'Institut des Réviseurs d'Entreprises. Ces normes de révision requièrent que notre contrôle soit organisé et exécuté de manière à obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives.

Conformément aux normes de révision précitées, nous avons mis en œuvre des procédures de contrôle en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les comptes annuels. Le choix de ces procédures relève de notre jugement, de même que l'évaluation du risque que les comptes annuels contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Dans le cadre de cette évaluation du risque, nous avons tenu compte du contrôle interne en vigueur dans la société pour l'établissement et la présentation sincère des comptes annuels afin de définir les procédures de contrôle appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la société. Nous avons également évalué le bien-fondé des règles d'évaluation, le caractère raisonnable des estimations comptables significatives faites par la société, ainsi que la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Enfin, nous avons obtenu du conseil d'administration et des préposés de la société les explications et informations requises pour notre contrôle. Nous estimons que les éléments probants recueillis fournissent une base raisonnable à l'expression de notre opinion.

Opinion

A notre avis, les comptes annuels clos le 31 décembre 2006 donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats de la société, conformément au référentiel comptable applicable en Belgique.

Mentions complémentaires

L'établissement et le contenu du rapport de gestion, ainsi que le respect par la société du Code des sociétés et des statuts, relèvent de la responsabilité du conseil d'administration.

Notre responsabilité est d'inclure dans notre rapport les mentions complémentaires suivantes qui ne sont pas de nature à modifier la portée de l'attestation des comptes annuels:

-Le rapport de gestion traite des informations requises par la loi et concorde avec les comptes annuels. Toutefois, nous ne sommes pas

B

RAPPORT DES COMMISSAIRES (Suite)

en mesure de nous prononcer sur la description des principaux risques et incertitudes auxquels la société est confrontée, ainsi que de sa situation, de son évolution prévisible ou de l'influence notable de certains faits sur son développement futur. Nous pouvons néanmoins confirmer que les renseignements fournis ne présentent pas d'incohérences manifestes avec les informations dont nous avons connaissance dans le cadre de notre mandat.

-Sans préjudice d'aspects formels d'importance mineure, la comptabilité est tenue conformément aux dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique.

-Les délais stipulés par l'article 143 du Code des Sociétés n'ont pas été respectés et par conséquent, notre rapport de commissaire n'a pu être établi dans les délais requis. Il en a résulté que certains documents et informations stipulés par l'article 535 du Code des Sociétés n'ont pas pu être mis à la disposition des actionnaires dans les délais légaux.

-Nous n'avons pas à vous signaler d'autre opération conclue ou de décision prise en violation des statuts ou du Code des sociétés. L'affectation des résultats proposée à l'assemblée générale est conforme aux dispositions légales et statutaires.

Bruxelles, le 2 avril 2007

Ernst & Young Reviseurs d'Entreprises SCCRL
Commissaire
représentée par

Déclaration du commissaire

S'agit-il d'un premier contrôle ? : Non

Déclaration d'abstention sur les chiffres de l'exercice précédent : Non

Déclaration du commissaire sur les chiffres du dernier exercice :

ExplicationAttestation complémentaire :Explication

Lieu :

Date :

B